
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ALPAF

26 JUIN 2018

DÉCLARATION LIMINAIRE

Madame la Présidente,

L'assemblée générale de l'ALPAF de ce jour, consacrée principalement au bilan d'activité de l'année passée, est aussi l'occasion pour nous de rappeler notre profond attachement aux politiques sociales en général et aux missions de l'ALPAF en particulier.

Un récent groupe de travail ministériel dédié à l'action sociale a permis de mesurer les marges de progression de toutes les associations pour mieux faire connaître leurs prestations, malgré leurs efforts déjà importants.

Cette même réunion a aussi été l'occasion d'appeler l'attention du secrétariat général de Bercy sur l'importance du réseau ministériel de l'action sociale. Si la dématérialisation est une réalité, comme l'atteste d'ailleurs le rapport d'activité de l'ALPAF, il n'en demeure pas moins que les personnels ont besoin de contacts et de relais de proximité. L'action sociale ne saurait être désincarnée.

L'actualité législative ne saurait également être absente de notre assemblée. En effet, la loi ELAN (Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique), récemment débattue au Parlement, nourrit de réelles inquiétudes. Revenant sur de nombreux principes de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain), elle interroge sur l'avenir du logement social : de l'allègement des obligations en matière d'adaptation des logements aux handicapés au regroupement des bailleurs sociaux en passant par l'obligation de vente d'une partie du patrimoine des organismes, cette loi change profondément les paradigmes du logement social et ouvre une période d'incertitude que nous ne saurions ignorer.

En effet, le bilan d'activité détaillé que les services de l'ALPAF – que nous remercions – nous ont transmis montre à nouveau l'importance de la problématique du logement ou de l'accès à la propriété dans un contexte de recrutement, certes exceptionnel, mais néanmoins réel en douane en particulier, mais aussi à la DGFIP du fait notamment de la sous-

évaluation des départs à la retraite (et malgré les suppressions d'emplois importantes).

Une tension est donc à craindre au cours des mois à venir et nous vous remercions de nous indiquer comment l'ALPAF entend faire face à cette situation.

En ce qui concerne l'activité des aides et prêts, nous ne pouvons que souscrire aux principales propositions que le Directeur des services de l'ALPAF a formulées à l'issue d'une commission de travail et qui marquent la volonté d'améliorer et d'élargir les prestations au bénéfice des personnels.

Cette amélioration, permise par la bonne gestion de l'association, est cependant dépendante du soutien financier que les ministres accordent à l'ALPAF (comme aux autres associations). Nous n'oublions pas en effet la suppression de la subvention en 2016 alors même que les besoins des personnels sont constants. En d'autres termes, il ne suffit pas que les ministres disent qu'ils sont attachés à l'action sociale, il faut aussi qu'ils le prouvent.

Soyez assurée, Madame la Présidente, que la fédération **FO FINANCES** y veillera.

Les représentants **FO FINANCES** des usagers.

POUR DÉFENDRE MES DROITS

